

50 propositions pour promouvoir une transition écologique économiquement et socialement inclusive



Projet de Livre Blanc - document de travail

par Nathalie **Bernard**, directrice du Pôle Transition écologique inclusive, avec
Mathias **Dufour** Pascale **Flamant** Sylvie **Margueret** Chrystelle **Roger** Fanny **Viot**

Décembre 2021

Leplusimportant

#Leplusimportant est un think tank & action lab innovant et indépendant.

Notre collectif citoyen promeut l'investissement dans l'humain pour réussir une transition écologique et numérique inclusive.

A cette fin, notre think tank produit et diffuse des solutions concrètes de politiques publiques et notre action lab accompagne en pro bono les acteurs de l'ESS pour démultiplier leur impact social.

50 propositions pour promouvoir une transition écologique économiquement et socialement inclusive

Projet de Livre Blanc

par Nathalie **Bernard**, directrice du Pôle Transition écologique inclusive, avec
Mathias **Dufour** Pascale **Flamant** Sylvie **Margueret** Chrystelle **Roger** Fanny **Viot**

Décembre 2021

Présentation du Projet de Livre blanc

Transition écologique et inclusion sociale sont trop souvent perçues comme étant en opposition. Nous sommes au contraire convaincus que l'une ne peut aller sans l'autre.

Comment favoriser une transition écologique créatrice d'opportunités économiques et sociales pour les classes populaires et les classes moyennes, en particulier en matière d'emploi ? Cette question, pourtant essentielle, n'a pas encore reçu l'attention politique ni médiatique qu'elle mériterait.

Les freins à la transition écologique que constituent le manque de compétences et de professionnels qualifiés dans des secteurs clés sont trop peu pris en compte. L'investissement dans la formation et les compétences permettrait de faciliter l'adaptation sociétale et économique aux enjeux du réchauffement climatique, de la décarbonation nécessaire de l'économie et de la raréfaction des ressources (matériaux, biodiversité, autosuffisance alimentaire).

L'enjeu de nos travaux et du colloque national auquel ils vont donner lieu d'ici la fin de l'année, est de porter dans le débat public une série de propositions concrètes pour promouvoir une approche de la transition écologique qui favorise l'inclusion professionnelle, sur tous les territoires.

L'enjeu est aussi de définir une approche de la transition écologique qui soit attractive pour tous, y compris pour les personnes en situation de fragilité économique ou en risque de déclassement. Il s'agit notamment de donner toute sa place au sujet clé des emplois, des compétences et de la formation pour faire de la transition écologique un catalyseur d'inclusion professionnelle pour chacun, dans tous les territoires.

Suite aux travaux que nous avons déjà menés en 2019 et 2020 sur l'économie circulaire inclusive et sur la transition écologique inclusive à l'heure du Covid, nous avons construit nos propositions autour de 4 thématiques :

1. Mesurer et anticiper l'impact de la transition écologique sur les compétences, les métiers et la qualité de l'emploi ;
2. Développer les opportunités économiques liées à la transition écologique inclusive ;
3. Accompagner les professionnels, développer leurs compétences et leur employabilité, pour saisir les opportunités d'emploi de la transition écologique inclusive ;
4. Stimuler, avec la transition écologique, l'inclusion économique dans tous les

territoires.

La réalisation d'études qualitatives et d'ateliers au contact de populations en situation de fragilité voire d'exclusion professionnelle, en partenariat avec des associations de terrain comme **Emmaüs France** ou l'**Union régionale Ile de France des organismes de formation**, nous a permis de percevoir la réalité des préoccupations citoyennes.

Des entretiens experts nous ont aussi permis d'approfondir les sujets spécifiques liés à certains secteurs (agriculture, bâtiment).

Le contenu de ce Livre Blanc n'engage bien entendu que #Leplusimportant.

*

Ce Livre Blanc est publié à l'occasion du colloque "*Vers une transition écologique inclusive ? Pour une transition écologique économiquement et socialement inclusive ?*" organisé en partenariat avec [Emmaüs France](#) le 8 décembre 2021, Journée mondiale du climat.

Il vient compléter notre premier Livre blanc sur le sujet consacré à l'économie circulaire inclusive.

Cette **première version**, publiée à l'occasion du lancement des Etats généraux de l'investissement social pour une transition écologique et numérique inclusive, lancés conjointement par #Leplusimportant et le Cnam, sous le Haut patronage du Président du CESE et en partenariat avec plus de 100 organisations et acteurs de la société civile, sera amendée, complétée et mise à jour suite aux débats auxquels ces Etats généraux vont donner lieu.

Nous vous souhaitons une excellente lecture.

Tous les commentaires et suggestions sont les bienvenus à transitioninclusive@leplusimportant.org

Nathalie Bernard

Directrice du Pôle Transition écologique inclusive
#Leplusimportant

Sommaire

AXE 1 - Donner aux décideurs publics, aux acteurs économiques et aux professionnels de la visibilité sur l'impact de la transition écologique sur les compétences, les métiers et la qualité de l'emploi

6

- 1.1. Donner de la visibilité aux décideurs publics et aux acteurs économiques 6
- 1.2. Donner de la visibilité aux professionnels 9

AXE 2 - Développer les opportunités économiques liées à la transition écologique inclusive

10

- 2.1. Faire émerger de nouveaux modèles d'activité liés à la transition écologique inclusive 10
- 2.2. Inciter les collectivités locales à promouvoir la transition écologique inclusive 13

AXE 3 - Accompagnement des professionnels pour saisir les opportunités d'emploi de la transition écologique inclusive

14

- 3.1. Développer les enseignements pour sensibiliser les élèves et former les jeunes aux enjeux d'emploi et de compétences liés à la transition écologique 14
- 3.2. Accélérer l'investissement dans les compétences individuelles et collectives pour faire de la transition écologique inclusive un facteur d'inclusion économique 15
- 3.3. Déployer des solutions d'accompagnement des transitions professionnelles vers les métiers de la transition écologique inclusive 15

AXE 4 - Stimuler l'inclusion économique dans les territoires avec la transition écologique

17

- 4.1. Faire émerger des "Projets territoriaux de transition écologique inclusive" 17
- 4.2. Mettre en place les outils et catalyseurs des projets territoriaux de transition écologique inclusive 17

50 propositions pour promouvoir une transition écologique économiquement et socialement inclusive

AXE 1 - Donner aux décideurs publics, aux acteurs économiques et aux professionnels de la visibilité sur l'impact de la transition écologique sur les compétences, les métiers et la qualité de l'emploi

L'impact de la transition écologique sur les métiers, notamment en matière d'évolution des compétences requises, les emplois, par filière et par bassin, n'est aujourd'hui encore pas assez connu, malgré les différents travaux déjà menés.

Or, se donner de la visibilité est essentiel pour faciliter la prise de décision. Montrer l'ampleur des enjeux permettra de mieux anticiper pour tirer au mieux parti des opportunités, plutôt que de subir et de freiner.

1.1. Donner de la visibilité aux décideurs publics et aux acteurs économiques

Au niveau national

Proposition #1 - Mettre en place un “Conseil national de la transition écologique inclusive”, fédérant les initiatives des branches professionnelles, des entreprises et des acteurs publics, pour se donner dès maintenant une visibilité sur les impacts de la transition écologique sur les emplois et compétences **dans chaque territoire** et proposer des plans d'actions concrets

Ce Conseil remplacera et intégrera notamment l'Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte (Onemev)”

Ce Conseil pourrait, un peu à la manière du ‘Conseil national de l'industrie’ et des ‘Conseils stratégiques de filières’, rassembler l'Etat (ministères de la Transition écologique, de l'Economie et des Finances, du Travail, de la Cohésion des territoires...), les branches (côté patronal et syndical), les chambres consulaires (ex. CCI, CMA), et les acteurs territoriaux (ex. Conseils régionaux), afin notamment de :

- **coordonner les initiatives et approfondir l'analyse prospective des impacts de la transition écologique sur les emplois et les compétences**, incluant les effets économiques et sociaux directs et indirects,
- **anticiper et identifier les métiers, populations et les territoires sous tension** (risques de manques de compétences pour atteindre les objectifs de transition écologique) et inversement **ceux à risque social** (obsolescence des compétences, disparition d'activité, licenciements économiques...), et identifier les possibilités de localisation des filières concernées (Ex : prime au vélo électrique entraînant une augmentation de la demande),
- **analyser les pratiques d'inclusion professionnelle** dans les entreprises, les filières, les territoires (par ex. pour comparer les modèles d'inclusion, promouvoir les modèles les plus performants et les plus emblématiques dans une optique de changement d'échelle - sur le modèle de French Impact),
- **recommander et suivre des plans d'action public - privé** en veillant notamment à proposer une méthodologie qui assure une convergence dans le traitement du sujet .
- **recommander et suivre l'insertion d'objectifs d'inclusion et des indicateurs de création d'emplois** dans les grands programmes et appels à projets nationaux de la transition écologique (ex. Bpifrance, Groupe Caisse des dépôts, Ademe, fonds de transition juste...)

De même que le Conseil national de l'industrie se décline en Conseils stratégiques de filières, on pourrait imaginer que ce Conseil national se décline en "**Conseils régionaux de la transition écologique inclusive**", qui nourrirait par exemple les travaux des Comités de bassin d'emplois.

Similairement, le caractère national de ce Conseil facilitera la mise en réseau avec d'autres instances de ce type, afin de mutualiser les enseignements et bonnes pratiques à l'échelle internationale, les effets de la transition écologique sur l'économie et les territoires portant de larges similitudes d'un pays à l'autre notamment en Europe.

Le Conseil pourra ainsi **définir et coordonner des plans d'action sectoriels et locaux** pour apporter des réponses collectives intégrant les forts effets d'externalités liées aux actions individuelles des acteurs économiques (par exemple en matière de licenciements ou de formation professionnelle).

Il importe en effet de s'appuyer sur les dynamiques territoriales et les dynamiques participatives locales pour prendre en compte les attentes et les besoins des citoyens et consommateurs.

Proposition #2 - Elargir les missions du Haut Conseil pour le Climat pour élaborer des propositions sur les conséquences de la transition écologique sur l'emploi et sur les moyens de faciliter l'adéquation entre les besoins et l'offre d'emplois et de compétences, notamment dans son rapport annuel.

Le Haut Conseil pour le Climat pourrait s'appuyer notamment sur les travaux et études conduites du "Conseil national de la transition écologique inclusive" (cf. *Proposition #1*).

Proposition #3 - Lancer des appels à projet dans chaque région pour

- **développer des outils d'analyses prospectives du marché du travail liées à la transition écologique**
- **permettre aux travailleurs d'avoir une visibilité sur les métiers en tension liés à la transition écologique**
- **déployer des opérations de promotion et valorisation des métiers à impact écologique pour renforcer leur attractivité**

Au niveau des branches

Proposition #4 - Mobiliser les branches professionnelles pour mener des études et formuler des plans d'action pour anticiper et accompagner les effets de la transition écologique sur les métiers, les compétences et les emplois.

Proposition #5 - Elargir les missions des observatoires prospectifs des métiers et des qualifications pour qu'ils proposent des actions concrètes sur les mutations professionnelles liées aux filières et aux métiers de la transition écologique et énergétique, propositions qui viendront nourrir les négociations de branche sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Proposition #6 - Développer des partenariats entre les branches, les OPCO et les CARIF-OREF pour mener des diagnostics partagés (qualitatifs

et quantitatifs) régulièrement mis à jour et formuler des plans d'action pour anticiper l'impact de la transition écologique sur les métiers et les compétences dans chaque branche et dans chaque région.

Au niveau des entreprises

Proposition #7 - Faciliter la mesure et l'anticipation des effets de la transition écologique sur l'emploi et les compétences dans les Plans de GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) des entreprises en proposant un cadre d'analyse

Proposition #8 - Élargir les missions du Comité social et économique des entreprises de plus de 11 salariés, pour qu'il soit informé et **consulté sur les implications de la transition écologique sur la politique sociale de l'entreprise, l'emploi et les conditions de travail.**

1.2. Donner de la visibilité aux professionnels

Proposition #9 - Mettre en place une plateforme d'information et de ressources pédagogiques sur les métiers de la transition écologique et les filières de formation, par secteur et par territoire, fédérant les différentes initiatives d'information des professionnels de l'emploi. Cette plateforme doit notamment inclure le référentiel métier des emplois verts, précisant pour chaque métier les pré-requis et les parcours aval

➤ *Voir à ce sujet le travail de l'UE sur les référentiels de métiers verts*

Proposition #10 - Lancer des appels d'offres pour créer des modèles d'identification de compétences transférables et adjacentes, et des passerelles pour les métiers de la transition écologique en s'appuyant sur la datascience et l'intelligence artificielle.

A titre illustratif, certains industriels du BTP ont observé que certains professionnels de la restauration, comme les serveurs, avaient des profils très pertinents pour des métiers de logistique du dernier kilomètre ou encore que les maçons avaient des compétences très pertinentes pour travailler dans les espaces verts.

AXE 2 - Développer les opportunités économiques liées à la transition écologique inclusive

2.1. Faire émerger de nouveaux modèles d'activité liés à la transition écologique inclusive

Proposition #11 - Développer un cadre de promotion des **Symbioses Industrielles ou d'Ecologie Industrielle et territoriale** et des boucles économiques locales à l'échelle d'un territoire¹, pour favoriser le réemploi des ressources et la valorisation des déchets tout en créant des poches de vitalité territoriale pour l'emploi. Il pourrait à cette fin être pertinent de **mandater un acteur public à l'échelle nationale** pour en particulier :

1. **Recenser les boucles circulaires locales et les symbioses industrielles existantes** de recyclage, reconditionnement, réparabilité ou de réemploi qui fonctionnent (ex : méthanisation des déchets organiques) - et **identifier les modèles pertinents**, notamment ceux viables sur le plan économique ;
2. **Réaliser une étude d'impact, de faisabilité et de viabilité**, pour déterminer une **maille géographique pertinente pour réaliser une analyse du tissu économique local et identifier les activités structurantes** nécessaires à la mise en place d'un **modèle de Symbiose industrielle** ou d'Ecologie Industrielle Territoriale

Un **benchmark** pourra être fait pour avoir un retour d'expérience des villes françaises ou étrangères ayant adopté ces modèles ou des modèles s'en inspirant (ex : Kalundborg et CCI Maine et Loire, voir annexe)².

3. **Définir leur modèle de déploiement et les diffuser pour inciter les acteurs locaux à développer de telles boucles locales**,
4. **Lancer des appels à projets pour accompagner et faciliter ce déploiement**,
5. **Faciliter la mise en place et l'animation d'un réseau horizontal d'acteurs locaux partageant des pratiques** (et le cas échéant, proposer des services d'accompagnement aux acteurs locaux pour les aider à réussir la

¹ Afin d'éviter de "réinventer la roue" et accélérer le déploiement de solutions éprouvées à l'image des symbioses industrielles de Grande Synthe ou de la CCI Maine et Loire ou, à l'international, de Kalundborg au Danemark

² Comme le précise déjà la feuille de route de l'économie circulaire, il est souhaitable de mettre à profit la dynamique French Impact au service de l'économie circulaire, en lançant un appel à projets « French Impact Économie Circulaire » pour faire des initiatives locales innovantes des solutions opérationnelles à développer au niveau national.

mise en place de leurs projets), et favoriser cette mise en place par des consultations citoyennes.

Proposition #12 - Mettre en place des mécanismes d'incitation pérenne des acteurs à investir durablement dans des Symbioses Industrielles ou d'Ecologie Industrielle et territoriale et des boucles économiques locales à l'échelle d'un territoire, par exemple via

- **un cadre fiscal allégé** type “Crédit d'impôt inclusion” sur le modèle du Crédit d'impôt recherche,
- **des subventions publiques**, à l'instar de subventions Bpifrance sanctuarisées pour l'économie inclusive, ayant un double impact écologique et social, par ex. promouvoir des technologies novatrices de type ORC (cycle organique de Rankine) : réutilisation de la chaleur fatale issue des usines ou des pots d'échappement véhicules,
- **un volet “développement des compétences pour les boucles locales, EIT et symbioses industrielles” dans le Plan d'investissement des compétences porté par le Ministère du Travail.**

Proposition #13 - Favoriser le recours à la construction hors site, génératrice d'emplois pour des personnes peu qualifiées sur des territoires fragilisés bénéficiant notamment des matériaux (notamment le bois), à destination des bâtiments publics, en adaptant le Code des Marchés Publics sur les marchés de Fournitures et Travaux et le Code de la Construction.

Proposition #14 - Développer des programmes de recherche interdisciplinaires consacrés aux incidences de l'économie circulaire et de la transition écologique sur le modèle d'affaires de l'entreprise et sur la chaîne de valeurs de ses métiers, impliquant des organismes publics de recherche, des universités et des écoles d'ingénieurs et de commerce.

Proposition #15 - Organiser un “*Forum national de la transition écologique inclusive*”, journée annuelle de travail entre l'ensemble des acteurs publics et privés concernés par la transition écologique inclusive pour favoriser l'émergence de solutions et d'engagements mutuels sur le thème de la transition écologique et de l'inclusion professionnelle.

Proposition #16 - Créer un “Lab de la transition écologique inclusive” co-piloté par le ministère, les collectivités locales, les entreprises, les acteurs de l’ESS et l’écosystème d’innovation de l’économie circulaire et de la transition écologique **pour développer de nouveaux modes de production et de transmission de compétences, en particulier à destination des publics peu qualifiés ou fragilisés** pour lesquels les modes de production et de transmission traditionnels sont peu efficaces. Par exemple, le Lab pourrait :

- incuber des start ups pour faciliter le développement de nouvelles offres et activités en matière d’économie circulaire et de transition écologique, notamment inclusives ;
- mettre en place des parcours inclusifs mixtes avec une éventuelle adaptation des contrats d’insertion pour lever les freins opérationnels à l’emploi spécifiques aux métiers de l’économie circulaire et de la transition écologique, tout en créant les bons facteurs de rétention et en mutualisant les coûts de l’insertion ;
- valider comme actions de formation les dispositifs et expérimentations (FEST, etc) connus pour favoriser le développement des compétences en matière d’économie circulaire et de transition écologique.

Proposition #17 - Mettre en place un “Fonds d’investissement pour la transition écologique inclusive”, copiloté par Bpifrance et l’Ademe, pour favoriser spécifiquement les projets de transition écologique à forte vocation d’inclusion professionnelle et ajouter des critères liés à l’inclusion dans les Fonds et Programmes d’actions existants dédiés à la transition écologique

Proposition #18 - Lancer des appels à projets de Contrats à impact social centrés sur la transition écologique inclusive afin de favoriser l’émergence et la croissance de projets liés à la transition écologique et à vocation d’inclusion professionnelle

Proposition #19 - Coordonner voire mutualiser les structures d’aide et d’accompagnement pour l’entrepreneuriat en matière de transition écologique

2.2. Inciter les collectivités locales à promouvoir la transition écologique inclusive

Proposition #20 - Inciter les **collectivités locales** à promouvoir la transition écologique inclusive, notamment par le biais de la **commande publique**.

- **Proposition #20a** - Introduire dans les grilles de sélection des prestataires, publics et privés, un **critère de “mieux-disance”** lié au recours aux entreprises labélisées ESUS pour les marchés de la transition écologique [périmètre des marchés publics à préciser]
- **Proposition #20b** - **Rendre obligatoire, pour les marchés de collecte, de tri et de recyclage des déchets, une clause sociale prévoyant un niveau minimum de recours à des entreprises labellisées “entreprise solidaire d’utilité sociale” (ESUS) (par ex. entre 5% et 10%)**
- **Proposition #20c** - Promouvoir les structures d’insertion en prévoyant pour les entités ayant une activité reconnue inclusive (associations, tiers lieux) un bonus dans la **grille tarifaire de rémunération des points de collecte**
- **Proposition #20d** - Mandater le ministère de la Transition écologique pour élaborer et diffuser (auprès des collectivités locales, écoles, hôpitaux...) un **“guide de bonnes pratiques”** en matière d’achats locaux pour favoriser les circuits courts et la transition écologique inclusive.

Proposition #21 - Introduire systématiquement dans les **Contrats de Plan Etat-Région** un volet relatif au développement de l’économie circulaire et de la transition écologique inclusives.

Proposition #22 - Favoriser les projets d’Économie circulaire inclusive et de transition écologique inclusives dans la **reconversion de sites** appartenant aux collectivités locales.

Proposition #23 - Inciter le ministère de l’agriculture à mettre en place un dispositif de récupération par les acteurs des **maraudes sociales** auprès des

agriculteurs des denrées dans les champs qui ne sont pas récoltées pour éviter le gaspillage à la source.

AXE 3 - Accompagnement des professionnels pour saisir les opportunités d'emploi de la transition écologique inclusive

3.1. Développer les enseignements pour sensibiliser les élèves et former les jeunes aux enjeux d'emploi et de compétences liés à la transition écologique

Proposition #24 - Mettre en place des enseignements et des ressources dès l'école primaire permettant à chaque élève de se former aux enjeux et aux pratiques de l'économie circulaire et de la transition écologique

Proposition #25 - Promouvoir et valoriser les métiers de l'économie circulaire et de la transition, notamment en offrant la possibilité pour des jeunes dès 14 ans d'effectuer des stages de découverte et d'initiation (par ex. de 2 à 4 voire 6 semaines, possiblement étalées sur 2 ans).

Proposition #26 - Développer les filières de formation professionnelle liées à l'économie circulaire et la transition écologique, notamment au sein de lycées professionnels.

Proposition #27 - Intégrer l'économie circulaire et la transition écologique parmi le "socle de formation" des différents cursus d'enseignement supérieur, par ex. écoles d'ingénieurs, de commerce, d'architecture, de la fonction publique et les universités.

Proposition #28 - Développer et structurer un vivier de formateurs en économie circulaire et en transition écologique, notamment en ouvrant des postes à l'université (professeurs, maître de conférences, chercheurs).

Proposition #29 - Inciter les collectivités locales à développer des activités liées à l'économie circulaire et la transition écologique qui soient formatrices et qualifiantes pour les jeunes.

3.2. Accélérer l'investissement dans les compétences individuelles et collectives pour faire de la transition écologique inclusive un facteur d'inclusion économique

Proposition #30 - Lancer, dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences ou du Programme d'investissements d'avenir, un plan de formation aux métiers et aux compétences liées à la transition écologique inclusive, ciblant prioritairement les travailleurs peu qualifiés, en risque de déqualification et ceux des territoires fragilisés

Proposition #31 - Favoriser l'engagement sur le long terme des entreprises pour la formation aux métiers de l'économie circulaire et de la transition écologique en mobilisant des mécanismes incitatifs, qui prévoient autant que possible des modalités innovantes de production et de transmission de compétences.

A l'image des secteurs avec de forts besoins de recrutements, où les entreprises financent et perçoivent des réductions de charges patronales qui baissent en proportion du taux d'emplois inclusifs réellement créés et pérennisés.

Proposition #32 - Conditionner les aides économiques versées aux entreprises de l'économie verte à des critères d'inclusion professionnelle, ex. proportion de personnes peu qualifiées ou en risque de déqualification formées, embauchées ou accompagnées vers d'autres emplois, ou en contrepartie d'un plan pluriannuel d'embauche de salariés issus de parcours d'insertion.

3.3. Déployer des solutions d'accompagnement des transitions professionnelles vers les métiers de la transition écologique inclusive

Proposition #33 - Élargir le “socle de services” de MonCompteFormation pour, au-delà de l’achat de formation, évoluer vers une véritable “plateforme publique de services d’orientation professionnelle” et couvrir plus largement le spectre de l’orientation professionnelle

Proposition #34 - Renforcer l’expertise du Conseil en Évolution Professionnel (CEP) sur les métiers de la transition écologique et généraliser son usage pour en faire un outil central de mobilité professionnelle vers ces métiers

Proposition #35 - Accélérer le déploiement à l’échelle nationale des badges numériques de reconnaissance des compétences pour faciliter les mobilités et transitions professionnelles vers les métiers de la transition écologique, en particulier dans les territoires fragilisés

Proposition #36 - Mettre en place un "CPF transition métiers de la transition écologique en tension".

Proposition #37 - Mettre en place un “chèque mobilité verte inclusive” pour les professionnels éloignés de l’emploi ou en risque de déqualification s’orientant vers les métiers de la transition écologique

Proposition #38 - Renforcer l’attractivité du congé de mobilité pour faciliter les mobilités inter-branches et les reconversions professionnelles de salariés pour rester dans leur bassin d’emploi, et en particulier **allonger à 2 ans la durée d’exonération de charges du congé de reclassement dès lors qu’il suppose une formation longue liée aux métiers de l’économie verte**

Proposition #39 - Adapter les cursus de formation professionnelle pour les métiers de la transition écologique en **blocs de savoirs & savoir-faire incrémentaux**

Proposition #40 - Travailler sur les formes de contrat , comme par exemple créer avec le ministère de l’agriculture un contrat cueillettes, qui permettrait à une personne de travailler dans plusieurs exploitations successivement, et d’assurer un

revenu régulier toute l'année (forte mobilité nécessaire forcément) > une forme de compagnonnage du maraîchage

Proposition #41 - Favoriser le recours au prêt de main d'oeuvre en entreprise, en mutualisant la formation requise pour atteindre le niveau de qualification minimum requis

AXE 4 - Stimuler l'inclusion économique dans les territoires avec la transition écologique

4.1. Faire émerger des “Projets territoriaux de transition écologique inclusive”

Proposition #42 - Élaborer des “Projets de transition écologique inclusive de territoires”, qui inscrivent les investissements et projets de transition écologique des territoires dans des stratégies de développement économiques plus larges et promeuvent l'inclusion professionnelle.

Proposition #43 - Créer un fonds pour la transition écologique inclusive dans les territoires issu du Programme d'investissement d'avenir, qui pourrait être abondé par les régions, pour soutenir les projets de transition écologique inclusive des territoires des territoires ruraux et des QPV

4.2. Mettre en place les outils et catalyseurs des projets territoriaux de transition écologique inclusive

Proposition #44 - Généraliser sur tous les territoires les programmes de sensibilisation et d'accompagnement des TPE & PME sur la transition écologique et ses impacts économiques, co-financés par les branches, les chambres consulaires et les acteurs publics.

Proposition #45 - Créer un office régional de la transition écologique dans chaque région, point d'entrée unique pour les entreprises pour les accompagner dans leur transition écologique³ et lancer des appels à projet d'accompagnement des entreprises dans les territoires à réussir leur adaptation à la transition écologique.

Proposition #46 - Conditionner les aides et exonérations locales (type Zones de revitalisation rurale) **à un plan d'investissement dans la transformation écologique et la formation numérique des professionnels**

Proposition #47 - Étendre le volontariat territorial en entreprise (VTE) à toutes les entreprises liées à la transition écologique en activité sur les territoires fragilisés (territoires ruraux en tension, QPV)

Proposition #48 - Sur le modèle du PAQTE pour la politique de la ville, négocier une charte d'engagement entre l'Etat, les grandes entreprises, les partenaires sociaux et les régions pour l'inclusion professionnelle dans les territoires fragilisés (ex. en matière de développement du télétravail, d'investissement en emploi et en formation professionnelle, etc.)

Proposition #49 - Mettre en place une plateforme collaborative pour informer sur les projets de transition écologique des territoires fragilisés (solutions disponibles, bonnes pratiques, annuaire des aides, centre de ressources, etc.)

³ Source : [Rapport Terra Nova "Que peut le numérique pour les territoires isolés ?"](#)

Leplusimportant